

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES
D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	PAGE
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9 - 13
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Annexe 1	
Charges	
Masse salariale, frais d'administration, frais de logement, frais de bureau, frais de financement et autres frais	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration,
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Lanaudière** au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

44, rang Double
C.P. 308
Joliette (Québec)
J6E 3Z6

☎ 450 755-6525
800 771-6525
📠 450 755-5211

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

PIERRE BRABANT CPA INC.

Par : Pierre Brabant, CPA auditeur

Saint-Charles-Borromée,
le 19 juin 2023.

	2023		2022	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
PRODUITS				
Subvention de la Direction de l'aide aux personnes victimes d'infractions criminelles (DAPVIC)	1 829 710 \$	-	1 829 710 \$	1 667 250 \$
Subvention du Programme de mesures de rechange général (PMRG)	30 000	-	30 000	47 750
Subvention du Programme enfant témoin et autres vulnérabilités (PET)	73 088	-	73 088	34 824
Subvention du Programme enfant témoin et autres vulnérabilités (PET) (non utilisée)	6 212	-	6 212	91 026
Subvention de soutien à la COVID-19	-	-	-	31 972
Subvention de soutien à la COVID-19 (non utilisée)	-	-	-	52 208
Apports reportés relatifs aux immobilisations corporelles	16 826	-	16 826	14 332
Contributions versées par les contrevenants	43 776	-	43 776	32 150
Subvention d'Emploi-Québec	9 523	-	9 523	6 288
Intérêts	9 726	-	9 726	2 769
Autres revenus	-	-	-	3 696
	<u>2 018 861</u>	<u>-</u>	<u>2 018 861</u>	<u>1 984 265</u>
CHARGES (annexe I)				
Masse salariale	1 700 051	-	1 700 051	1 464 530
Frais d'administration	111 434	-	111 434	60 951
Frais de logement	131 349	12 951	144 300	111 271
Frais de bureau	44 755	30 751	75 506	71 571
Frais de financement et autres frais	17 629	-	17 629	13 021
	<u>2 005 218</u>	<u>43 702</u>	<u>2 048 920</u>	<u>1 721 344</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>13 643 \$</u>	<u>(43 702) \$</u>	<u>(30 059) \$</u>	<u>262 921 \$</u>

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LANAUDIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

CPA L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023



	2023			2022		
	FONDS D'ADMINISTRATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS VERSEES PAR LES CONTREVENANTS	PROGRAMME ENFANT TÉMOIN (PET)	TOTAL	TOTAL
ACTIFS NETS AU DÉBUT	233 838 \$	317 975 \$	173 990 \$	91 026 \$	816 829 \$	553 908 \$
AJOUTER (DÉDUIRE) :						
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13 643	(43 702)	-	-	(30 059)	262 921
Affectation au fonds des contributions versées par les contrevenants (note 9)	(43 776)	-	43 776	-	-	-
Affectation au fonds du Programme enfant témoin (PET) (note 9)	(6 212)	-	-	6 212	-	-
Affectation d'origine interne (note 9)	- (a)	-	-	-	-	-
Virement inter-fonds (note 10)	(43 103)	43 103 (b)	-	-	-	-
	(79 448)	(599)	43 776	6 212	(30 059)	262 921
ACTIFS NETS À LA FIN	154 309 \$	317 376 \$	217 766 \$	97 238 \$	786 770 \$	816 829 \$

Détail des affectations d'origine interne :

Acquisition d'immobilisations corporelles	- \$
Frais pour l'amélioration de la salle de conférence	-
	(a) ----- \$

Détail des virements inter-fonds :

Acquisition d'immobilisations corporelles	1 143 \$
Apports reportés utilisés pour le financement des immobilisations corporelles	-
Apports reportés constatés aux revenus de l'exercice	16 826
Remboursement de capital sur la dette à long terme	25 134
	(b) ----- 43 103 \$

	2023		2022	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	AUTRES FONDS	TOTAL	TOTAL
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	250 230 \$	-\$	250 230 \$	261 642 \$
Épargne à terme, taux variable (2,50 % au 31 mars 2023), ratable en tout temps	120 370	315 004	435 374	375 649
Subventions à recevoir	-	-	-	6 288
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir (note 6)	25 176	-	25 176	20 818
Frais payés d'avance	<u>16 762</u>	<u>-</u>	<u>16 762</u>	<u>14 814</u>
	412 538	315 004	727 542	679 211
IMMOBILISATIONS CORPORELLES, au coût moins amortissement cumulé (notes 3 et 6)				
	<u>-</u>	<u>464 933</u>	<u>464 933</u>	<u>507 492</u>
	<u>412 538 \$</u>	<u>779 937 \$</u>	<u>1 192 475 \$</u>	<u>1 186 703 \$</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	258 148 \$	-\$	258 148 \$	180 357 \$
Versements sur dette à long terme (note 6)	-	26 189	26 189	25 573
Emprunt renouvelable au cours du prochain exercice (note 6)	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>113 539</u>
	258 148	26 189	284 337	319 469
DETTE À LONG TERME (note 6)				
	-	87 789	87 789	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)				
	<u>-</u>	<u>33 579</u>	<u>33 579</u>	<u>50 405</u>
	<u>-</u>	<u>121 368</u>	<u>121 368</u>	<u>50 405</u>
	258 148	147 557	405 705	369 874
AVOIR DE L'ORGANISME				
ACTIFS NETS				
Non affectés	154 390	-	154 390	233 838
Contributions versées par les contrevenants	-	217 766	217 766	173 990
Programme enfant témoin (PET)	-	97 238	97 238	91 026
Investis en immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>317 376</u>	<u>317 376</u>	<u>317 975</u>
	154 390	632 380	786 770	816 829
	<u>412 538 \$</u>	<u>779 937 \$</u>	<u>1 192 475 \$</u>	<u>1 186 703 \$</u>

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)

POUR LE CONSEIL :

_____ administrateur

_____ administrateur

	2023	2022
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(30 059)\$	262 921 \$
Ajustements pour :		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(16 826)	(14 332)
Dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles	<u>43 702</u>	<u>42 909</u>
	(3 183)	<u>291 498</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	6 288	47 788
Taxes à la consommation et autres créances à recevoir	(4 358)	(921)
Frais payés d'avance	(1 948)	(3 267)
Créditeurs	77 791	(31 541)
Apports reportés	<u>-</u>	<u>(204 106)</u>
	<u>77 773</u>	<u>(192 047)</u>
	<u>74 590</u>	<u>99 451</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 143)	(63 791)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	54 076
Remboursement de la dette à long terme	(25 134)	(24 205)
	(25 134)	<u>29 871</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	48 313	65 531
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>637 291</u>	<u>571 760</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>685 604 \$</u>	<u>637 291 \$</u>

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), en tenant compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS :

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Le fonds d'administration rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Le fonds des contributions versées par les contrevenants présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux contributions versées par les contrevenants affectés.

COMPTABILISATION DES PRODUITS :

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont gagnés.

IMPÔTS SUR LE REVENU :

L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu fédéral et provincial.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

La politique de l'organisme consiste à présenter les soldes bancaires et les épargnes à terme dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS :

L'organisme évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme, des subventions à recevoir, des taxes à la consommation et autres créances à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des apports reportés et de la dette à long terme.

UTILISATION D'ESTIMATIONS :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants de produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie des immobilisations corporelles.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût dans le fonds d'immobilisations. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport dans le fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée prévue d'utilisation selon les méthodes et taux suivants :

	<u>MÉTHODE</u>	<u>TAUX</u>
Bâtiment	Dégressif	4,00 %
Améliorations locatives	Linéaire	20,00 % (5 ans)
Matériel informatique	Linéaire	25,00 % (4 ans)
Mobilier de bureau	Linéaire	10,00 % (10 ans)

APPORTS REPORTÉS :

Les subventions reçues à des fins spécifiques sont constatées aux revenus selon les directives des donateurs, la portion non constatée aux revenus figure au poste "apports reportés".

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis selon la même méthode que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

2. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 2 avril 1997 selon la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec. Il développe et consolide l'expertise d'un programme de mesures visant à accueillir, aider, reconforter, défendre, supporter et assister les victimes d'actes criminels dans la défense de leurs droits. L'organisme utilise la dénomination sociale de CAVAC Lanaudière.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023			2022
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Terrain	72 765 \$	- \$	72 765 \$	72 765 \$
Bâtiment	480 784	169 990	310 794	323 745
Matériel informatique	95 699	52 762	42 937	66 251
Mobilier de bureau	91 895	53 458	38 437	44 731
	<u>741 143 \$</u>	<u>276 210 \$</u>	<u>464 933 \$</u>	<u>507 492 \$</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE ÉVENTUEL

Un emprunt bancaire éventuel, d'un montant maximal autorisé de 50 000 \$, porterait intérêt au taux de 11,20 % et est renouvelable annuellement

5. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	67 207 \$	32 358 \$
Salaires à payer	59 274	45 932
Vacances à payer	119 730	101 253
Sommes à remettre à l'état		
Dédutions à la source à payer	<u>11 937</u>	<u>814</u>
	<u>258 148 \$</u>	<u>180 357 \$</u>

6. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble, 7,37 %, d'une valeur comptable de 383 559 \$, remboursable par versements mensuels de 2 800 \$, capital et intérêts, d'un montant original de 338 215 \$, échéant en février 2027, renouvelable en novembre 2024 (a)	113 978 \$	139 112 \$
Échéances courantes comprises dans le passif à court terme	<u>26 189</u>	<u>25 573</u>
	87 789	113 539
Emprunt renouvelable au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>113 539</u>
	<u>87 789 \$</u>	<u>- \$</u>

(a) Dette garantie par la subvention de la DAPVIC et les taxes à la consommation et autres créances à recevoir, d'un montant de 25 176 \$.

Les versements estimatifs en capital au cours des quatre prochains exercices s'établissent comme suit :

2024	26 189 \$
2025	28 155
2026	30 269
2027	29 365

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent des apports destinés au financement des acquisitions d'immobilisations corporelles. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	50 405 \$	10 661 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	-	54 076
Montant constaté à titre de revenu de l'exercice	(16 826)	(14 332)
Solde à la fin	<u>33 579 \$</u>	<u>50 405 \$</u>

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Location de photocopieurs :

L'organisme est engagé en vertu d'un bail à long terme pour la location de deux photocopieurs. La dépense de location de l'exercice s'élève à 2 573 \$. L'engagement résiduel, au montant de 8 577 \$, échoit le 31 juillet 2026 et se répartit comme suit :

2024	2 573 \$
2025	2 573
2026	2 573
2027	<u>858</u>
	<u>8 577 \$</u>

Location d'un local commercial :

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme, sur un local commercial pour le point de service de Repentigny comportant une option de renouvellement de 5 ans. Le loyer de l'exercice s'élève à 60 398 \$. L'engagement minimal (incluant les taxes à la consommation), au montant 183 449 \$, échoit le 31 mars 2026 et se répartit comme suit :

2024	60 398 \$
2025	61 526
2026	<u>61 525</u>
	<u>183 449 \$</u>

9. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil a affecté, à la demande de la DAPVIC, un montant de 43 776 \$ provenant des revenus des contributions versées par les contrevenants de l'exercice courant, au fonds des contributions versées par les contrevenants. De plus, un montant de 6 212 \$ provenant du Programme enfant témoin (PET) a été affecté au fonds réservé, à la demande de la DAPVIC.

10. VIREMENT INTER-FONDS

Un montant de 43 103 \$ (48 252 \$ en 2022) a été transféré du fonds d'administration au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au remboursement du capital sur la dette à long terme.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2023.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux taxes à la consommation et autres créances à recevoir.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes ont été reçus dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre de provision pour créances douteuses.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du taux d'intérêt sur le marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux fixe et la juste valeur de sa dette à long terme qui porte intérêt à taux fixe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

ANNEXE I

	2023		2022	
	FONDS D'ADMINIS- TRATION	FONDS D'IMMOBI- LISATIONS	TOTAL	TOTAL
MASSE SALARIALE				
Salaires des employés	1 375 354 \$	- \$	1 375 354 \$	1 159 007 \$
Charges sociales	221 609	-	221 609	190 978
Salaires du projet PMRG	26 579	-	26 579	40 083
Charges sociales du projet PMRG	3 421	-	3 421	7 666
Salaires du projet PET	63 503	-	63 503	30 336
Charges sociales du projet PET	9 585	-	9 585	4 488
Salaires du soutien à la COVID-19	-	-	-	25 878
Charges sociales du soutien à la COVID-19	-	-	-	6 094
	<u>1 700 051</u>	<u>-</u>	<u>1 700 051</u>	<u>1 464 530</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Associations et cotisations	12 491	-	12 491	12 519
Assurances	1 436	-	1 436	1 255
Contribution au club social	-	-	-	3 696
Documentation et abonnements	333	-	333	460
Formation	15 131	-	15 131	10 973
Frais de déplacement	20 500	-	20 500	6 968
Frais de fonction	325	-	325	-
Frais de recrutement	2 421	-	2 421	502
Honoraires professionnels	58 797	-	58 797	24 578
	<u>111 434</u>	<u>-</u>	<u>111 434</u>	<u>60 951</u>
FRAIS DE LOGEMENT				
Assurances	4 698	-	4 698	4 374
Électricité et chauffage	6 885	-	6 885	5 803
Entretien et réparations	48 809	-	48 809	18 886
Loyer et frais afférents	68 071	-	68 071	66 061
Taxes municipales et scolaires	2 886	-	2 886	2 658
Dotation à l'amortissement du bâtiment	-	12 951	12 951	13 489
	<u>131 349</u>	<u>12 951</u>	<u>144 300</u>	<u>111 271</u>
FRAIS DE BUREAU				
Entretien et réparations	3 849	-	3 849	6 974
Fournitures de bureau	15 168	-	15 168	13 596
Location de matériel de bureau	3 030	-	3 030	2 792
Photocopies et impression	4 380	-	4 380	2 530
Publicité et promotion	1 988	-	1 988	-
Télécommunications	16 340	-	16 340	16 259
Dotation à l'amortissement des autres immobilisations corporelles	-	30 751	30 751	29 420
	<u>44 755</u>	<u>30 751</u>	<u>75 506</u>	<u>71 571</u>
FRAIS DE FINANCEMENT ET AUTRES FRAIS				
Frais du C.A. et d'A.G.A.	878	-	878	969
Frais pour l'amélioration de la salle de conférence	-	-	-	1 611
Frais d'activités des bénévoles	1 090	-	1 090	411
Frais d'activités de reconnaissance	2 079	-	2 079	1 370
Intérêts et frais de banque	702	-	702	725
Intérêts et pénalités sur remises	5 386	-	5 386	-
Intérêts sur dette à long terme	7 494	-	7 494	7 935
	<u>17 629</u>	<u>-</u>	<u>17 629</u>	<u>13 021</u>
TOTAL DES CHARGES	<u><u>2 005 218 \$</u></u>	<u><u>43 702 \$</u></u>	<u><u>2 048 920 \$</u></u>	<u><u>1 721 344 \$</u></u>